

La gestion Conservatoire

Les principes

Les pelouses sèches ne représentent qu'une étape dans une succession végétale conduisant à des boisements. Faute d'entretien généralement assuré autrefois par le pâturage, les pelouses sont dans un premier temps colonisées par les arbustes et les graminées « sociales », ou sont parfois mises en culture. Les espèces « thermophiles » qui font la richesse du site, telles que les orchidées ou la Pie-grièche écorcheur, disparaissent alors.

L'objectif poursuivi par la gestion est de stabiliser l'évolution des pelouses qui sont encore en bon état et de restaurer les moins dégradées sur des surfaces suffisantes pour assurer le maintien des populations de plantes et d'animaux qui y vivent. Cette gestion peut schématiquement se dérouler en deux phases : la restauration et l'entretien qui peuvent faire appel à des techniques différentes.

Les techniques de restauration

La première opération consiste généralement à éliminer l'ombrage porté par les arbres et les arbustes afin de reconstituer les conditions microclimatiques de sécheresse et d'ensoleillement au niveau du sol. Une fauche de la strate herbacée est également nécessaire afin de réduire la vitalité des graminées sociales et l'accumulation de litière. Dans tous les cas, l'exportation des produits de coupe est recherchée pour éviter un apport de matière organique conduisant à un enrichissement du sol. Un pâturage ovin et/ou caprin, voire bovin, relativement intensif (pression de pâturage importante sur courte durée de mise à l'herbe) peut également être associé.

Natura 2000, pour en savoir plus...

Le site de la DIREN Poitou-Charentes : www.poitou-charentes.ecologie.gouv.fr

Le site de la commission européenne avec la lettre Natura 2000 : http://ec.europa.eu/environment/nature/natura2000/index_en.htm



Opérateur local : Chargé de l'élaboration et de la mise en œuvre du document d'objectifs : Conservatoire Régional d'Espaces Naturels de Poitou-Charentes

2 bis rue du Jardin des Plantes - 86000 POITIERS / tél : 05 49 50 42 59 / fax : 05 49 50 42 47 / contact@cren-poitou-charentes.org / www.cren-poitou-charentes.org

Chargée d'études, coordinatrice : Ségolène Tricot

La Lettre d'information « Les échos des Chaumes d'Avon » est une publication du Conservatoire Régional d'Espaces Naturels de Poitou-Charentes
Rédactrice en chef : Ségolène Tricot / Conception-maquette : Valérie Babin / Impression : Imprimerie Scriptor - 86000 Poitiers - ISSN 1968-9535

LES ECHOS DES

CHAUMES D'AVON

Lettre d'information du programme Natura 2000
sur le site des « Chaumes d'Avon »



Agriculture et biodiversité : témoignage

Depuis près de vingt ans, la commune de Pamproux s'est engagée à soutenir, aux côtés du Conservatoire d'espaces naturels de Poitou-Charentes, la préservation du site remarquable de la Côte Belet et de ses pelouses sèches à orchidées, qui caractérisent, avec le vignoble, ce belvédère devenu un enjeu majeur pour tous en terme de biodiversité.

Au fil des ans, de nouveaux enjeux sont apparus. La création d'une zone Natura 2000, liée aux directives européennes Habitats-Faune-Flore et Oiseaux, et enfin la préservation de la ressource en eau avec le captage de la Roche Ruffin et la rivière éponyme de 1^{re} catégorie, auxquelles s'ajoute aujourd'hui, la préservation de la biodiversité ordinaire devenue indispensable.

Consciente des enjeux environnementaux, la commune de Pamproux s'attache plus que jamais à la protection des paysages en participant à l'élaboration et la mise en œuvre du Document d'Objectifs Natura 2000, et aujourd'hui à celle de la charte. Bien entendu, la réussite des actions pour la préservation des milieux et des habitats passe par une action citoyenne de l'ensemble des acteurs de la vie socio-économique.

Yvelise BALLU-BERTHELÉMY,
Maire de Pamproux



Thierry BERGER,
Exploitant agricole
à Avon (79)

© A. Berger



Zoom sur les pelouses

Les pelouses sèches abritent une flore originale et importante pour notre patrimoine naturel. Elles accueillent en effet 30% des espèces végétales recensées en France et 26% des plantes protégées au niveau national.

La faune présente sur ces milieux est tout aussi riche : papillons, sauterelles, lézards, oiseaux, etc.

Malheureusement, avec l'intensification des pratiques agricoles, mais aussi l'abandon de leur exploitation, notamment par pâturage, ce sont 50% à 70% de pelouses qui ont disparues depuis le début du 20^{ème} siècle en France. Et par voie de conséquence, c'est tout un pan de biodiversité qui est menacé.



Côte-Belet

De par la nature du sol et la topographie du site, le site des « Chaumes d'Avon » se caractérise par une grande variété d'habitats.

Parmi les habitats recensés on distingue **trois habitats d'intérêt communautaire**, considérés comme **prioritaires** en raison du riche cortège d'**orchidées** qu'ils accueillent : près de 23 espèces !!!!

Ils correspondent à différentes formations de **pelouses dites « sèches »**.

Les pelouses des « Chaumes d'Avon » se développent sur des sols marneux constitués d'argiles et sur des pentes faibles ou nulles, sans orientation préférentielle.

Les pelouses que l'on trouve sur ce site Natura2000 ne sont pas homogènes. On peut y reconnaître différents groupements de plantes et cela en fonction de la perméabilité du substrat et de sa capacité de rétention en eau.

Voici les 3 habitats de pelouses sèches :

> **Les pelouses calcicoles marnicoles** occupent les bas de pente des buttes marneuses à calco-marneuses.

Cet habitat de pelouses est le plus représenté sur le site. En raison du substrat imperméable dû aux marnes, les sols sont humides et « gras » en hiver (micro-cuvettes inondées en hiver) tandis que l'été, les sols subissent une sécheresse parfois intense et prolongée.

> **Les pelouses calcicoles mésophiles denses** occupent les parties sommitales et les hauts de pentes des buttes calco-marneuses.

Cette variante plus sèche que la pelouse précédente est tributaire essentiellement de la nature des terrains géologiques, de la topographie, et de l'exposition. En effet, la répartition de ces pelouses coïncide avec l'affleurement de calcaires marneux fissurés, plus perméables et soumis davantage à la sécheresse estivale que les marnes plus ou moins argileuses.



> Les pelouses calcicoles marnicoles peuvent présenter un groupement de transition avec les **prairies paratourbeuses (argilo-marneuses)** dans les bas de pente ou des micro-dépressions topographiques où les conditions d'humidité du sol persistent en période estivale (mouillères).

L'hiver, ces zones peuvent être inondées en raison du substrat fortement marneux et donc imperméable.

Ces prairies peuvent connaître de brèves périodes d'assèchement, ce qui les différencie des pelouses marnicoles qui subissent généralement une forte dessiccation estivale du sol. Le sol y reste souvent humide ou gras une grande partie de l'année.



En complément des pelouses sèches, les « Chaumes d'Avon » présentent une remarquable mosaïque d'habitats caractéristiques des milieux prairiaux, des zones humides, des zones boisées et des zones cultivées, participant à l'accueil d'espèces d'intérêt communautaire et à la fonctionnalité écologique du territoire.